



COMITE DIRECTEUR DU 25 novembre 2015 et 2 décembre 2015

Présents 25/11 : Marie-Agnès Portero, Pierre Manuguerra, Alain Fabre, Pierre Crumière, François Gobin, Joachim Ulrich, Simone Ulrich

Invités : Fabien Jacob, Loic Parlon

Présents 02/12 : Marie-Agnès Portero, Pierre Manuguerra, Alain Fabre, Pierre Crumière, Laurent Pastorino.

Invités : Cécile Stievenard, Fabien Jacob, Loic Parlon

Début de séance: 19h00

Ordre du Jour:

- Gouvernance et nouvelle organisation
- Agent de développement : modalités du contrat de travail
- DLA
- Dialogue de gestion
- Bilan we bénévoles France Jeunes
- Championnats d'Europe 2016
- Chaises d'arbitres
- TIJ et CD13
- Dossier Villeger (suite avec son dernier courrier)

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



toute l'info sur : www.liguepacabad.org

Gouvernance – problème de fonctionnement :

- Discussion autour de la gouvernance : nécessité, approuvée de tous, de changer notre fonctionnement, et volonté de modifier l'organisation des services avec la mise en place d'un poste de direction. Travail à mener dans le courant du 1^{er} trimestre 2016 (organigramme et fiches de poste).

Agent de développement :

Modalités du contrat validées : période d'essai, placé sous l'autorité du Président, forfait horaire, dimanche jour de repos, siège comme lieu de travail.

- Une question encore : fréquence de travail à la maison, considère-t-on que c'est du télétravail? Quelle prise en charge? Information à chercher.

Demande de validation du contrat par un juriste spécialisé RH.

Pour le prochain codir, Cécile proposera un document spécifique pour les remboursements des salariés. (à ce jour, ce sont les tarifs des bénévoles qui sont appliqués, mais ce n'est pas précisé que cela s'applique aux salariés)

Mutuelle: Reste également à déterminer la mutuelle : le codir délègue au bureau le soin de choisir la mutuelle de la ligue d'ici la fin de l'année.

Si les salariés font le choix de ne pas prendre la mutuelle entreprise, ils devront faire un courrier de renonciation avant le 31 décembre 2015.

DLA:

- Laurent Fialon a fait le compte rendu. Le comité directeur est d'accord avec la proposition du DLA : Pierre C et Fabien à la gestion du dossier, Cécile, l'agent de développement, MAP et Alain F en support.

Dialogue de gestion:

RDV le mardi 24 novembre avec Loic, MAP, Pierre Chatelier et Sylvain Sabatier. Actions aidées réalisées sauf pour le recensement des équipements (or plus de 6000€ d'aides !)

Equipements: stratégie à définir. Priorité pour l'agent de développement.

Les salles sont à recenser pour juin 2016. Il faudra organiser une formation sur le territoire pour avoir un maximum de recenseurs. La grille Ligue-Comité tient compte du recensement.

Bilan we bénévoles France Jeunes :

Bilan positif et budget prévisionnel respecté.

Championnats d'Europe 2016

Proposition validée d'organiser un déplacement pour les élus et les salariés pour les championnats d'Europe 2016 en avril prochain.

Chaises d'arbitres

Validation de toutes les demandes reçues: Draguignan, Nice, Ollioules, Pertuis. Cécile se charge du dossier (info aux clubs, contact fournisseur, livraison...)

TIJ-demande du Comité 13:

Suite à la demande de financement du Comité 13 pour l'organisation du TIJ, les élus ont répondu qu'il n'y aurait pas d'aide pour cette saison.

La commission compétition doit travailler sur une proposition pour la saison prochaine.

Lors du TIJ 2 : réunion improvisée avec quelques parents du 13, le CD13, le Président FFBad, Loic et MAP, suite à la nouvelle politique jeune du CD13 de ne plus encadrer les enfants du SER sur les TIJ. Par souci d'équité vis-à-vis des autres comités, la ligue ne peut pas directement aider à l'encadrement pour le TIJ3. La ligue conseillera aux parents de se rapprocher des clubs ou comités employeurs (Pierre M est d'accord pour mutualiser le salarié d'Aix). Pour la prochaine saison, une réunion sera organisée début 2016, avec tous les élus et référents des commissions jeunes des comités départementaux.

Dossier Villéger:

Suite aux divers échanges par courrier avec la famille Villéger, concernant leur dernière demande écrite, le comité directeur confirme sa position. La proposition financière de paiement différé qui leur a été faite est maintenue et une aide financière exceptionnelle pourrait être mise en place.

A défaut de suivre un nombre d'heures d'entraînement suffisant, le joueur ne pourra pas être inscrit dans le SER, il devra alors rendre compte à la Fédération de son suivi médical. Toutefois, il pourra toujours être sélectionné par la ligue pour les compétitions avec le collectif jeunes.

Réponse écrite à formaliser, avec copie CD13, club, et réponse au mail initial.

Vote: 1 abstention, 4 pour

Autres :

Tapis : Pierre M fera une proposition au codir pour le remplacement des tapis. Idée de « pack évènementiel » comme en ligue Centre. Subvention possible pour les ISF 2017 ?

Achats groupés : ligue comme 'centrale d'achats'. Alain F relaie la demande de clubs pour achats ordinateurs et imprimantes. A voir par l'agent de dévt.

Locaux : réflexion à engager pour les nouveaux locaux de la ligue (à confier à l'agent de développement). Préalablement, il conviendra de définir les besoins, la zone de recherche et l'argumentaire pour 'vendre' le projet aux communes ou autres collectivités qui pourraient nous accueillir.

Fin de séance, 21h30